



La Ville de Saran recherche

Un(e) Adjoint(e) Technique Entretien des Installations sportives

(Poste à Temps complet)

SARAN, commune de 16 598 habitants (5eme ville du département), est située au nord de la métropole Orléanaise, à l'orée de la forêt d'Orléans et de la Beauce.

Le développement de la ville s'est fait dans le respect des grands équilibres et de la qualité de vie. La création de nombreux équipements publics, sociaux, culturels, sportifs... renforcent sa réputation de ville où il fait bon vivre.

Au sein de la Direction de L'Éducation et des Loisirs et du pôle sportif, le service d'entretien des installations sportives est en charge de la propreté, de la sécurité et de la fonctionnalité des équipements sportifs de la ville. L'équipe composée d'agents qualifiés s'assure de la maintenance régulière des terrains, des vestiaires et des infrastructures sportives, tout en respectant les normes en vigueur. L'équipe intervient pour répondre aux besoins des usagers et optimise la durabilité des installations.

Missions principales :

- Interventions dans toutes les installations sportives de la ville de Saran.
- Entretien de gazons de terrains de sports : Tonte, travail du sol, fertilisation, remise en état, rénovation estivale, etc.
- Travaux espaces verts (tonte, taille, création, utilisation de produits phytosanitaires...).
- Entretien des engins agricoles (affûtage, graissage, nettoyage).
- Travaux d'entretien avec l'équipe d'entretien (nettoyage, peinture, réparations diverses...) avec différents outils électroportatifs ou manuels.
- Nettoyage et entretien des installations sportives manuellement ou avec machines (aspirateur, mono brosse, auto laveuse utilisation de produits etc...).
- Participation de l'agent à l'organisation des manifestations municipales.
- Renforcement de l'équipe manifestations municipales.
- Nettoyage des véhicules et entretien du matériel.
- Manutention de produits ou matériels.
- Traçage des terrains de sports.
- Nettoyage des vestiaires.
- Nettoyage du complexe sportif Roland Rabartin

Compétences requises :

- **Diplômes – Formation – Concours :**
- Permis B obligatoire .
- Permis C. apprécié
- CAP ou BEP espaces verts.
- Caces R372m catégorie 1.
- Certiphyto

- Compétences techniques :

- Compétences dans le domaine technique des espaces verts.
- Compétences dans le domaine de l'entretien des sols sportifs engazonnés
- Connaissance du milieu sportif.
- Expérience dans le secteur d'activité.
- Bonne lecture de plan.
- Être capable de réaliser une intervention technique (recherche de panne et réparation).
- Être capable d'utiliser des outils et matériels (motorisés ou non) correctement en utilisant toutes les sécurités et équipements de protection individuelle (liste en annexe).
- Savoir mettre en sécurité un lieu lors des interventions.

- Compétences comportementales :

- Travail en équipe
- Adaptabilité et réactivité
- Rigueur
- Force de proposition
- Ponctualité
- Discrétion et devoir de réserve

Contraintes spécifiques du poste :

- Participation au renfort du service manifestations municipales.
- Possibilité d'adapter un horaire pour nécessité de service (semaine ou week-end) ponctuellement
- Manutention de matériels ou produits.
- Nettoyage du centre nautique par roulement le week-end.
- Horaires décalés en cas d'intempérie (déneigement ou autres...).
- Travail en hauteur.
- Travail isolé.
- Horaire de travail 8 h/12 h et 13h15/16h30 du lundi au vendredi.

Conditions de recrutement :

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire mensuel 183,00€ brut + 13ème mois au prorata du temps de présence + Comité des Œuvres Sociales + Participation employeur mutuelles et prévoyances labellisées

POSTE OUVERT AUX TRAVAILLEURS RECONNUS HANDICAPES.

Adresser lettre de motivation + CV **Dès que possible** à Monsieur le Maire –
Service des Ressources Humaines – Place de La Liberté – 45774 SARAN CEDEX. -
ou par mail : recrutement@ville-saran.fr

